

**Janvier
2022****SUDINFO****N° 54****BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION,
DE REFLEXION ET D'EXPRESSION**

de la Section syndicale Sud Santé Sociaux

à destination des agent(e)s du Samusocial de Paris

NE BATTONS PAS EN RETRAITE POUR NOS RETRAITES!

La nouvelle année 2023 se présente sous de bons auspices en termes de mobilisations sociales. Après les mobilisations pour revendiquer un ségur pour toustes, voici que la société se lève contre la réitération de la réforme des retraites, déjà bien impopulaire en décembre 2019. Rappelez-vous bien, le blocage du pays à cette époque, peu avant le début de la pandémie de Covid 19 qui a porté un coup fatal à la mobilisation.

Une mobilisation historique qui fait appel d'air

Les mobilisations du 19 et 31 janvier 2023 sont historiques, avec plus de 2 millions de personnes mobilisées dans les rues dans toute la France à chaque fois. Les autres pays, lorgnent sur cette mobilisation, qui peut inquiéter les pouvoirs d'un côté, mais motiver les populations des autres pays à faire de même.

L'attaque contre un système de sécurité sociale digne et humain, dont la retraite, par le grand capital et l'ultralibéralisme, est mondial. Les luttes sociales doivent l'être tout autant.

En attendant, les mobilisations en France se poursuivent à échelle nationale mais aussi et surtout régionales et locales. Plusieurs initiatives sont prévues par exemple en Val-de-Marne, à Ivry sur Seine, avec les Unions Locales intersyndicales, mais aussi en lien avec la société, le monde associatif, les parents d'élèves, l'éducation nationale... La mobilisation est diffuse.

Ne pas mourir au travail, mais vivre après!

C'est une occasion pour le Samusocial de Paris de s'interroger aussi sur le devenir de ses salarié.es. Voulons-nous profiter de la retraite ? Que propose le Samusocial de Paris pour les longues carrières ? Quel est l'état de santé des agent.e.s du Samusocial de Paris en fin de carrière ? Et qu'en est-il de la reconnaissance de la pénibilité au travail ?

La reconnaissance de la pénibilité au travail et les indemnités de départ à la retraite

Nous avons posé la question déjà au CHSCT du 27 septembre 2022 : comment faire bénéficier aux agent.e.s du Samusocial de Paris de la reconnaissance d'une pénibilité ou d'un Compte Professionnel de Prévention (C2P) ? Cela peut avoir des

implications importantes en termes de retraite, permettant des départs anticipés sans perte d'argent.

Lors du dernier CHSCT du 29 novembre 2022, donc, le débat s'est poursuivi à ce sujet. Il a été rappelé que le C2P concerne les entreprises du secteur privé, et non pas les établissements publics, comme la Samusocial de Paris. Pour le secteur public, on parle plutôt de pénibilité. Mais pour avoir une reconnaissance de pénibilité au sein d'un métier, il y a des conditions strictes, pour des métiers bien répertoriés et faisant l'objet de nomenclatures formelles à niveau national. Or, le Samusocial de Paris est le royaume des métiers qui n'existent nulle part ailleurs. Le risque est donc de ne jamais pouvoir reconnaître une pénibilité pour des métiers du Samusocial de Paris qui pourtant regroupent toute une série de contraintes et de spécificités qui justifieraient à ce qu'ils leur soient reconnue une pénibilité.

Métiers de catégorie active ou sédentaire.

Il a notamment été question des métiers dits de « catégorie active », qui bénéficient de cette reconnaissance de la pénibilité, comme les pompiers, policiers, surveillants de prison, agents hospitaliers..., en opposition aux métiers dits de « catégorie sédentaire », qui n'en bénéficient point. D'où l'importance des fiches métiers ROME, d'une meilleure traçabilité des tâches et responsabilités incombant à chaque agent.e au sein du Samusocial de Paris, champion du monde dans les glissements de tâches. La direction se propose donc d'étudier, à la demande des syndicats, la possibilité d'un accompagnement de départ à la retraite, en alternative à cette reconnaissance de pénibilité qui pour l'instant semble impossible. Les mobilisations à venir sur février et mars 2023, seront donc des occasions inespérées pour redonner souffle à la mobilisation du personnel du Samusocial de Paris, qui n'a pas oublié l'injustice du ségur et qui attend toujours une réponse de la part de la direction. Des services ont déjà fermé du fait de cet attribution inéquitable du ségur.

Il est nécessaire que nous nous rencontrions toutes et tous, en Assemblée Générale intersyndicale, afin que nous mettions sur table les revendications et des propositions !

A très bientôt dans la lutte.